

Vivre à Flaxlanden

Informations municipales

N° 126 mai-juin 2025

un cadre de vie remarquable...

Le Mot de Madame la Maire

Chères Flaxlandaises, chers Flaxlandais,

Il y a des personnes que l'on côtoie depuis si longtemps que l'on croit qu'elles nous accompagneront toute notre vie. On les apprécie, on les aime. On ne les voit pas tous les jours, non, ce n'est pas important, mais chaque rencontre nous procure de la joie et du plaisir. Dans les associations, elles travaillent souvent dans l'ombre mais n'en sont pas moins indispensables. On les appelle les « petites mains ».

Et un jour, un déménagement, la maladie ou, pire, leur décès nous confronte à un vide immense.

C'est ce que j'ai ressenti par deux fois en ce début d'année. Lorsque Barbara Vogel, l'« infatigable cheville ouvrière » de l'amicale des boulistes puis le discret mais toujours souriant Patrick Coffin, bénévole, entre autres, de l'amicale des sapeurs-pompiers pendant de nombreuses années mais également présent lors de toutes les manifestations communales, nous ont quittés. Depuis leurs départs nous sommes nombreux à être tristes et je tenais à leur rendre hommage pour débiter ce bulletin municipal.

Barbara et Patrick, si vous avez déjà participé à la Journée Citoyenne, vous les avez croisés, c'est sûr. Et nous penserons bien fort à eux, le samedi 24 mai, à partir de 7h45, pour l'édition 2025 de la Journée Citoyenne. Depuis le temps que ça existe, vous connaissez le principe : on travaille, mais dans la bonne humeur, on rencontre plein de personnes sympathiques et la matinée se termine par un bon repas.

Ça vous tente ? Alors ne tardez pas à vous inscrire.

Bien d'autres événements vous attendent avant les vacances d'été, vous pourrez les découvrir dans le bulletin.

Le 19 août 1914, vous savez certainement que les villages de Flaxlanden et Zillisheim ont été le lieu de terribles combats meurtriers entre des soldats allemands et des chasseurs alpins français. D'ailleurs, tous les ans, à la date anniversaire, il y a une cérémonie commémorative à la « stèle des savoyards » sur la D432. Cette année, un important contingent de chasseurs alpins (150) passera la nuit du 19 au 20 mai à la belle étoile, dans le périmètre de la salle des sports.

Ils rencontreront des historiens qui leur raconteront le déroulement de cette triste bataille et iront sur le site du « Grand Canon » le lendemain. L'équipe Municipale se fera un plaisir de les accueillir.

Dans les pages suivantes vous trouverez une présentation du budget 2024 et 2025. Si vous n'avez pas le courage de tout lire, ce qui serait dommage, il faut retenir que l'équipe municipale a très bien géré les deniers publics, je dirais même NOS deniers publics, que la trésorerie n'a émis aucune réserve ni observation sur le budget 2024, et que, cerise sur le gâteau, les taux des impôts locaux sont inchangés.

Dernière annonce : le soir de la Journée Citoyenne, à 20h30, l'USF 1 jouera la finale DM3 à la Palestre d'Altkirch. Les joueurs ont besoin de votre soutien, déplacez-vous nombreux !

Prenez bien soin de vous !

La maire
Francine Agudo-Perez

MAIRIE DE FLAXLANDEN 5, rue de Bruebach 68720 Flaxlanden

Tél : 03.89.06.25.44

Mail : accueil@flaxlanden.fr - Site internet : www.vivreaflaxlanden.com

Heures d'ouverture : lundi à vendredi - 10h00 à 12h00 ainsi que les lundis et mercredis de 15h00 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ouverture mercredi de 14h30 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tél : 03 89 57 48 62 - Mail : bibli.flaxlanden@gmail.com

Fixation des tarifs de la régie 2025

Les tarifs des produits encaissés « Régie produits divers » font l'objet d'une délibération annuelle. Il s'agit des tarifs des concessions du cimetière, de l'extrascolaire, de la bibliothèque, des frais de copie des loyers et de la vente de bois. Ils sont consultables en Mairie.

Répartition du produit des concessions cimetière

Le Conseil autorise le reversement au CCAS d'un tiers des produits des concessions dans les cimetières, perçu sur le budget principal de la commune, jusqu'à ce qu'une délibération contraire soit prise.

Règlement d'attribution des subventions aux associations

La commune soutient les initiatives menées par les associations. Elle peut donc, à ce titre, accorder des subventions à des associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et sont en cohérence avec les orientations de la commune.

Les subventions regroupent les aides de toute nature accordées dans un but d'intérêt général. Elles sont destinées à des actions, projets ou activités qui sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé qui en bénéficient.

L'attribution des subventions n'est pas une dépense obligatoire, elles ont pour caractéristiques d'être :

- Facultatives, les subventions ne sont pas un droit, elles ne peuvent être exigées,
- Précaires : leur renouvellement ne peut être automatique,
- Conditionnelles : le projet associatif

doit présenter un intérêt public local et elles sont soumises à la libre appréciation du Conseil Municipal.

L'association doit formuler une demande de subvention selon les modalités décrites dans un règlement consultable en Mairie.

Rapport triennal foncier.

La stratégie nationale de réduction de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers décrit par la loi du 22 août 2021, dite loi Climat et Résilience, oblige les collectivités détentrices d'un Plan Local d'Urbanisme à dresser tous les trois ans un bilan de l'artificialisation des sols du territoire couvert par ce document d'urbanisme.

Éléments principaux du rapport :

-Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

Les surfaces en hectares des opérations : 0,45 ha dont 80%, soit 0,33 ha, correspondant à la surface des opérations liées aux permis et dont les travaux ont commencé et 20%, soit 0.12 ha, correspondant à la surface des opérations liées aux permis dont les travaux sont achevés

Cette consommation correspond à 0,45ha soit 5 opérations dans l'enveloppe T0 du PLUi (densification) et 0ha, soit aucune opérations hors enveloppe T0 du PLUi (extension).

En conclusion, sur le village de Flaxlanden, il n'y a pas eu d'opération en extension puisque la seule extension réalisée correspond au permis d'aménager rue de Bruebach/rue des Mésanges et date de 2017.

Rapport complet consultable en Mairie.

Audit "Commune Nature"

La commune a déjà été distinguée, dans le cadre de l'opération « Commune Nature », initiée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse où 3 libellules lui ont été décernées en 2014.

Un nouvel audit a été mené au courant de l'année 2018 confirmant l'attribution de ces 3 libellules et l'impulsion de la politique de la commune de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux a été élaborée, appuyant la démarche « ZERO PESTICIDE ». Pour arriver à cette certification, de nombreux moyens ont été déployés sur la commune :

- Le désherbage manuel
- Le désherbage thermique (mousse, gaz...)
- Les brosses de désherbage métalliques.

Un nouvel audit permettra de valoriser la politique de la municipalité en la matière dans la continuité des bonnes pratiques héritées.

Aide aux sinistrés de Mayotte

Le 14 décembre dernier, un épisode de cyclone intense nommé « Chido » a violemment frappé l'archipel de Mayotte, provoquant de très nombreux dégâts matériels, ainsi que 39 pertes humaines et plus de 4 000 blessés.

Des contacts ont été noués entre m2A et la Communauté de Communes du Sud de Mayotte afin de mettre en place des actions de soutien concrètes.

Le Conseil a décidé de verser une aide financière de 1403.00€, représentant la somme de 1€ par Flaxlandais.

Conseil municipal des 13 mars et 05 avril 2025 (suite)

Présentation du Budget 2025

Le contexte général :

Après plusieurs chocs majeurs (COVID 19, Ukraine, crise énergétique, crise inflationniste), l'année 2024 est marquée, en France, par un climat d'incertitude sur le plan politique, économique et fiscal. Le taux de croissance s'établit à 1,1%, dont ¼ de point est attribué à l'effet positif des J.O. de Paris. La croissance européenne se limite à 0,8%, tandis que l'Allemagne est en récession (-0,2%) ; la croissance mondiale reste en-deçà de ses références pré-COVID à 3,2%. L'inflation quant à elle retombe au niveau des 2% ciblés par la BCE, contre 4,9% en 2023. Dans ce contexte de net reflux de l'inflation, la BCE assouplit progressivement sa politique monétaire. Ainsi, les taux directeurs de refinancement sont passés de 4,5% fin 2023 à 3,15% en décembre 2024. Cette année 2024 bat également des records en matière de défaillances d'entreprises : plus de 66 000 procédures collectives sur le territoire national, un niveau historique à comparer aux 51 000 défaillances de 2019.

Les collectivités Publiques territoriales :

- * 2ème année d'application du nouveau plan comptable M57
- * Baisse de la taxe d'aménagement
- * Suppression progressive de la CVAE qui n'impacte pas directement la commune mais m2A, avec un risque de répercussion sur les communes.
- * Nouvelle hausse du coût de l'énergie.
- * Et enfin baisse inexorable de la dotation de l'Etat depuis 2014.

Approbation du Compte de Gestion du Budget Principal de l'exercice 2024

Le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l'Ordonnateur. Il doit être voté préalablement au

Compte Administratif. Pour l'exercice 2024 il a été visé, certifié conforme par le Receveur et n'a appelé ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du Compte administratif du Budget Principal de l'exercice 2024

Résultats à la clôture de l'exercice précédent 2023 :

Investissement = - 72 807.02 €
Fonctionnement = 246 315.15 €
TOTAL = 173 508.13 €

Part affectée à l'investissement – exercice 2024 :

Investissement = 0.00€
Fonctionnement = 246 315.15€

Résultats de l'exercice 2024 :

Investissement = 161 264.96 €
Fonctionnement = 256 602.51 €
TOTAL = 417 867.47 €

Résultat de clôture de l'exercice 2024 :

Investissement = 88 457.94 €
Fonctionnement = 256 602.51 €
TOTAL = 345 060.45 €

Affectation des résultats constatés au compte administratif 2024

Les résultats sont affectés de la façon suivante au budget primitif 2025 :

- 256 602.51€ en section de recettes d'investissement à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »
- 88 457.94€ en section de recettes d'investissement au 001 « Résultats reportés ou anticipés »

Taux des impôts locaux

La Municipalité décide de maintenir les taux comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 29.38 %
 - Taxe foncière sur le non-bâti : 86.10 %
 - Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) : 12.18%
- Les taux sont donc inchangés.

Approbation du budget primitif du Budget Principal de l'exercice 2025

Monsieur Pascal EHRET, conseiller délégué aux finances a soumis le projet du budget primitif de l'exercice 2025, comme suit :

• Dépenses de fonctionnement :

Libellés	Vote BP
Charges à caractère général	525 000.00€
Charges de personnel et frais assimilés	307 900.00€
Atténuations de produits	2 000.00€
Virement à la section d'investissement	149 754.20€
Autres charges de gestion courante	113 995.00€
Charges financières	10 000.00€
Dotations aux provisions et dépréciations	500.00€
Total général	1 109 149.20€

• Recettes de fonctionnement :

Libellés	Vote BP
Atténuations de charges	20 700.00€
Produits des services du domaine et ventes diverses	34 050.00€
Impôts et taxes	244 022.00€
Fiscalité locale	677 352.00€
Dotations et participations	116 641.00€
Autres produits de gestion courante	16 000.00€
Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	384.20€
Total général	1 109 149.20€

• Dépenses d'investissement :

Libellés	Reports N-1	Vote BP	Total budget
Emprunts et dettes assimilées			125 432.00€
Immobilisations incorporelles			10 000.00€
Immobilisations corporelles	756 000.00€	364 147.00€	1 120 147.00€
Total général			1 255 579.00€

• Recettes d'investissement :

Libellés	Total budget
Solde d'exécution de la section d'investissement	88 457.94€
Virement de la section de fonctionnement	149 754.20€
Dotations, fonds divers et réserves	350 226.51€
Subventions d'investissement	493 438.00€
Emprunts et dettes assimilées	173 702.35€
Total général	1 255 579.00€

Détail des postes page suivante. Le budget a été approuvé à l'unanimité.

**Prochain Conseil Municipal
le 22 mai 2025**

Budget Primitif 2025

Budget primitif 2025

Fonctionnement	Budget 2025
Recettes	
Rembours. s/rémunération du personnel & RRR	20 700
Coupes de bois	15 550
Conc cimetière, chasse,pêche, extra scolaire,div rbt	18 500
Impôts et taxes	724 093
Attribution de compen taxe professionnelle & DSC(M2A)	197 281
Dotations, participations & compensations de l'Etat	116 641
Revenus des immeubles & divers	16 000
Produits exceptionnels	0
Reprise prov	384
Prod cession immo, - value	
Total des recettes de fonctionnement	1 109 149
Dépenses	
Eau, énergie, électricité, carburants	79 000
Fournitures pour la voirie et les services techniques	64 000
Fournitures administratives	4 000
Livres et cassettes (bibliothèque)	3 500
Fournitures scolaires	5 000
Sous-traitance et Prest serv extérieurs	71 000
Location, entretien & maintenance B. mobiliers	68 000
Entretien B.immobiliers (Bâtiments,forêts,routes...)	90 000
Assurances	12 800
Honoraires (études, géomètres, avocats ...)	20 000
Documentation & formation	3 000
Publications,annonces fêtes et cérémonies	20 000
Transport & déplacements (notamment bus pour les écoles)	8 000
Affranchissement et télécommunications	14 000
Nettoyage des locaux	50 000
Taxes foncières	9 000
Autres : frais bancaires, cotisations...	3 700
Charges à caractère général	525 000
Charges de personnel	307 900
Atténuation produits (Fonds péréquation)	2 000
Indemnités et charges (mairie, adjoints, conseillers délégués)	70 500
Service d'incendie	24 000
Contributions, subventions (associations,foyers clubs...)	19 495
Autres charges de gestion courantes	113 995
Charges financières	10 000
Charges exceptionnelles	0
Dot provisions	500
VNC immo cédées	0
Total des dépenses de fonctionnement	959 395
Résultat de fonctionnement	149 754
Vt à section investissement	-149 754

Investissement	Budget 2025
Recettes	
FCTVA	83 624
Taxe aménagt	10 000
Cautions reçues	5 000
Subv CEA Gerplan	900
Subv M2A Gerplan	450
Subv Agence de l'eau 80% mais pas sur tout	53 333
Subv Etat Fonds verts Isol maternelle 47%HT	186 072
Subvention CEA Isolation enveloppe	70 000
Subv Climaction	62 400
Subv M2A enveloppe	50 000
Subv CEA 80% HT	20 000
Subv CEA	1 232
Subv M2A	3 697
Emprunt	168 702
Subv M2A éclairage public	12 357
Subv TEA éclairage public	9 886
Subv CEE éclairage public	2 471
Feder sentiers DETR	20 640
Excédent fonct° capitalisé 2024	256 603
Report résultat clôture Invest.2024	88 458
Vt de la section de fonctionnement 2025	149 754
Total recettes investissements	1 255 579
Dépenses	
Emprunts ech normales	112 432
Rbt prêt 2025	8 000
Cautions reçues	5 000
Etudes Aire de jeux/place basket	10 000
Terrain	2 000
Bols forêts	1 000
Plantation arbres	4 000
Parking cimetière	24 510
Cour Ecole	100 000
MPT divers	10 000
Rénovation appart Presbytère	81 000
Isolation maternelle	558 216
Préau école	30 000
Pompe à chaleur bouillistes	6 700
Refection toit Salle des sports	160 000
Collections biblio	3 510
Eclairage public	37 071
Radars pédagogiques	4 884
Piste cyclable	3 762
Aménagement carrefour grand rue	10 000
Divers	1 354
Matr & outillage technique	3 000
2 Poteaux incendie	7 640
Camion plateau	51 000
Mat bureau & Info	3 000
Mat bureau & Info	500
Mobilier climatiseurs	2 000
2 Bacs et 1 tour Bibliothèque	3 000
Bancs et tables	12 000
Total dépenses investissement	1 255 579

Situation financière de la commune

Le compte administratif 2024 fait apparaître un excédent en fonctionnement de 256 603 € et un résultat cumulé en investissement positif de 88 458 €. Ainsi le résultat global de clôture au 31 décembre 2024 s'élève à 345 061 €.

Concernant l'endettement, parmi les 3 emprunts encore en cours, 2 arrivent à échéance :
- Financement des travaux de mairie dont le solde au 31/12/24 est de 27000 € se terminera en décembre 2025
- Financement de la salle dont le solde au 31/12/24 est de 124 097 € se terminera en septembre 2026

Il ne restera donc plus que l'emprunt contracté pour la Maison pour Tous avec un solde au 31 décembre 2024 de 276 675 € et qui arrivera à échéance en 2041.

Cette réduction de l'endettement améliore les ratios de structure financière.

Le taux d'endettement est ainsi passé de 0,82 en 2022 à 0,37 en 2024, ce taux ne devant pas dépasser le seuil d'alerte fixé à 1,38.

La capacité de désendettement est passée de 4,2 ans en 2022 (endettement maîtrisé) à 1,7 ans en 2024, (endettement faible), ce ratio ne devant pas dépasser 12.

Enfin le taux d'épargne brut est en légère amélioration à 22,47% en 2024 contre 20,04% en 2022, ce taux devant rester supérieur à 7%.

Compte administratif 2024

Compte Administratif 2024

Fonctionnement	Budget	Réel
<u>Recettes</u>		
Rembours. s/rémunération du personnel & RRR	40 000	28 313
Coupes de bois	16 500	17 784
Conc cimetière, chasse,pêche, extra scolaire,div rbt	23 000	27 716
Impôts et taxes	659 741	711 110
Attribution de compensation de taxe professionnelle (M2A)	205 000	207 063
Dotations, participations & compensations de l'Etat	168 790	126 767
Revenus des Immeubles & divers	12 600	17 532
Produits exceptionnels	302	2 089
Reprise prov	385	385
Prod cession immo, - value		3 100
<i>Total recettes de fonctionnement</i>	1 126 318	1 141 859
<u>Dépenses</u>		
Eau, énergie, électricité, carburants	77 000	70 261
Fournitures pour la voirie et les services techniques	63 200	54 704
Fournitures administratives	5 000	1 859
Livres et cassettes (bibliothèque)	3 500	3 515
Fournitures scolaires	6 000	2 670
Sous-traitance et Prest serv extérieurs	70 000	63 580
Location, entretien & maintenance B. mobiliers	63 000	50 488
Entretien B.immobiliers (Bâtiments,forêts,routes...)	93 000	73 862
Assurances	13 000	11 410
Honoraires (études, géomètres, avocats ...)	22 210	4 563
Documentation & formation	3 100	454
Publications,annonces fêtes et cérémonies	17 500	17 932
Transport & déplacements (notamment bus pour les écoles)	6 500	7 168
Affranchissement et télécommunications	12 000	14 993
Nettoyage des locaux	52 500	47 600
Taxes foncières	9 000	9 000
Autres : frais bancaires, cotisations...	4 400	3 633
Charges à caractère général	520 910	437 692
Charges de personnel	341 500	318 896
Atténuation produits (Fonds péréquation)	2 000	1 709
Dépenses imprévues	0	0
Indemnités et charges (maire, adjoints, conseillers délégués)	70 500	69 838
Service d'Incendie	24 000	22 805
Contributions, subventions (associations,foyers clubs...)	18 250	15 992
Autres charges de gestion courantes	112 750	108 635
Charges financières	14 500	14 840
Charges exceptionnelles	0	0
Dot provisions	450	384
VNC immo cédées	0	3 100
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>	992 110	885 256
Résultat de fonctionnement 2024	134 208	256 603

Compte administratif 2024 (suite)

Investissement		
<u>Recettes</u>	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
Vente godet	1 700	3 100
FCTVA	117 885	117 885
Cautions reçues	5 000	500
Subv Gerplan	1 200	0
Subv Agence de l'eau cour école	53 333	
Subv Feder sentiers DETR	21 365	0
Subv Etat Maison pour tous	58 361	58 361
Subv Région Maison pour tous	41 569	41 569
Subv Etat Fonds verts isol maternelle	219 744	0
Subv CEA isolation enveloppe	70 000	
Subv Climaction isolation maternelle	62 400	0
Subv M2A isolation maternelle	20 000	
Subv Certif éco énergie éclairage public	3 024	3 604
Subv M2A éclairage public	6 036	6 036
Subv TEA éclairage public	11 163	11 162
Subv CEA travaux sécurité	10 000	0
Taxe aménagement	14 000	12 529
Emprunt	137 808	0
Frais d'études (vt pour ordre)	4 080	4 080
Total recettes d'investissement	858 668	258 826
<u>Dépenses</u>	<u>Budget</u>	<u>Réel</u>
Moins value cession immo	0	1 400
Emprunts	109 599	109 599
Prêt relais	120 000	120 000
Cautions reçues	5 000	0
Terrain	2 000	0
Bois forêts	1 000	0
Plantation arbres	2 000	71
Cour Ecole primaire	100 000	0
Sentiers découvertes + inst Emilien	45 510	42 510
Parking cimetière	0	7 992
Clôture ecopaturage	2 600	2 635
MPT Révision prix	11 400	0
MPT Fibe + OTE	9 380	0
MPT ventilation	6 000	2 373
MPT divers	10 000	681
Rénovation appart Presbytère	30 000	0
Isolation maternelle	558 216	18 038
Sèches mains	6 000	4 023
Refection toit Salle des sports	90 000	0
Collections biblio	3 000	2 478
Leds salle sport	9 600	6 990
Travaux sécurité	30 000	13 638
Matr & outillage technique	3 000	5 631
Mat bureau & info	2 000	1 737
Mobilier climatiseurs	5 000	0
Mobilier sono	1 000	0
Bat public (vt pour ordre)	4 080	4 080
Total dépenses d'investissement	1 166 385	343 876
Report invest 2023	-72 807	-72 807
Excédent fonct° capitalisé 2023	246 315	246 315
Résultat clôture Invest.2024	-134 209	88 458
Résultat fonct 2024	134 209	256 603
Résultat clôture 2024	0	345 061

ENEDIS a mandaté la société BARTH SCHNEIDER pour l'élagage de la végétation aux bords des lignes à Haute Tension qui traversent votre commune.

Elle interviendra dans les mois à venir afin de procéder aux élagages et peut être amenée à prendre contact avec certains particuliers, afin d'obtenir leur accord pour la végétation se trouvant en propriété privée. Pour toute question contactez la Mairie.



Rappel Journée Citoyenne

La journée citoyenne de Flaxlanden aura lieu

le samedi 24 mai 2025.

RDV le matin dans nos divers ateliers et comme toujours, tout finira par un bon repas vers 13h00.

Notez bien cette date.



Poursuite de la vente de composteurs

Comme tous les ans m2A et le Sivom de la région mulhousienne proposent aux habitants de l'Agglomération la vente d'un composteur de 400 litres à un prix préférentiel de 15 € . Chaque composteur est fourni avec un bio-seau et est accompagné de conseils d'utilisation élaborés par un maître composteur.

Les composteurs sont vendus sur réservation préalable.

Voici les dates restantes de distribution des composteurs à 15 euros :

Mercredi 14 mai, de 14h à 17h, à la mairie de Morschwiller-le-Bas,
Jeudi 22 mai, de 14h à 17h, à la salle "Le Hangar" de Kingersheim,
Mercredi 18 juin, de 14h à 17h, à la salle de l'Espace Associatif de Lutterbach.

Pour réserver un composteur, complétez le formulaire sur :

<https://www.m2a.fr/collecte-proprete/collecte/acheter-un-composteur-tarif-preferentiel-m2a-sivom/>

Programme de balayage mécanisé



La balayeuse passera dans nos rues les lundis 12 mai et 7 juillet.

Nous vous remercions par avance de ne pas laisser vos véhicules stationner sur la chaussée lors de ces interventions.

Rappel nuisances sonores



Les travaux de jardinage ou de bricolage avec des appareils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc.. ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de **8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00** et le samedi de **9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**. Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Challenge vélo m2A

Mulhouse Alsace Agglomération vous accompagne dans vos déplacements professionnels et scolaires.

Participez au challenge vélo m2A !
Du 5 mai au 6 juin 2025

DÉPLACEZ-VOUS À VELO !

Participez à une opération ludique, motivante et responsable avec vos collègues ou vos élèves en vous inscrivant au challenge vélo m2A.

Découvrez les bienfaits de la pratique régulière du vélo pour votre santé, pour la planète et pour vos temps de déplacement !

Les inscriptions sont ouvertes pour les professionnels et pour les établissements scolaires sur le site m2A.fr



France services : les services publics près de chez vous !

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est totalement gratuit.

L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Permanences, en Mairie, avant les vacances : une fois par mois, le lundi de 15h à 17h

12 Mai 2025

9 Juin 2025

AVIS DE RECHERCHE



Adressé à tous les aînés de FLAXLANDEN

- Il vous reste certainement en mémoire quelques recettes familiales mémorables, que vous accepteriez de partager avec les plus jeunes ?
- Nous vous proposons de les recueillir LORS DE LA JOURNÉE CITOYENNE du 24 mai 2025, afin d'en établir un recueil qui sera confectionné par les enfants, aidés par des anciens du village (peut-être également avec vous ?)
- Recueil qui vous reviendra, et qui pourra être transmis ensuite aux jeunes mariés de la commune, aux nouveaux arrivants....
- Les recettes pourront être accompagnées d'un petit mot nominatif de votre part expliquant le pourquoi de ces choix, leur histoire et donc un petit morceau de la vôtre ?

Afin que ce projet intergénérationnel puisse voir le jour, nous vous proposons d'adresser votre écrit à l'accueil de la Mairie au nom de M.Claude KUNTZ, adjointe au Maire, qui se tient à votre disposition pour plus d'informations.



Nous comptons sur vous...

D'avance, un grand merci !

Barbecue des aînés



Dimanche 29 juin 2025 à partir de midi

Dans le petit sous-bois à côté de la salle de sport Allée des Noyers

(en cas de mauvais temps repli dans la salle).

Un flyer d'inscription vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres dernière quinzaine de mai.

Venez nombreux partager ce beau moment de retrouvaille !!!!

KUNTZ Marie-Claude

Adjointe au Maire, en charge des Aînés



Félix, les Aristochats, le Chat de Geluck, Garfield, le Chat Botté, Azraël, Hercule et tous les autres....

Tout le monde sait que dans le centre du village, autour de la maison Landwerlin, vivent un grand nombre de chats libres. La majorité a été stérilisée par une dame habitant Rue des Bergers, à ses frais. Je pense que l'on peut remercier cette personne qui lutte efficacement contre leur prolifération. Cette dame aime les chats et les nourrit tous les matins.

Certains se plaignent des trop nombreuses déjections, d'autres les écrasent sans même ralentir et s'arrêter. C'est ce que nous avons pu constater de visu dernièrement. Le chat est mort dans les bras de cette brave dame.

Je vous demande au moins de ralentir quand vous passez rue de Bruebach et rue des Bergers quand vous voyez un chat sur la route.

Je vous rappelle que la mairie a signé une convention avec la SPA (Société Protectrice des Animaux) permettant de mener des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants, selon les obligations légales des communes. Concrètement, si vous repérez des chats errants dans votre quartier, vous pouvez en avvertir la mairie qui peut alors organiser une campagne de stérilisation et d'identification. La population est avertie de la date de trappage afin que les propriétaires de chats gardent les leurs enfermés. Le service fourrière de la SPA fournit et pose des trappes. Les chats errants trappés sont conduits chez le vétérinaire pour stérilisation et identification. Après convalescence, les chats sociables et les chatons peuvent être proposés à l'adoption, les autres sont relâchés là où ils ont été trappés. Ils ont à partir de cet instant le statut de chat « libre ».

Allons plus loin. Nous pouvons tous aider à la stabilisation voire la réduction de la population féline en faisant stériliser nos chats. Il est aussi prouvé que celle-ci prolonge l'espérance de vie, protège des maladies graves et mortelles.

Je vous renvoie sur le site de la SPA : Guide pratique sur la stérilisation des chats errants, pour de plus amples informations.

Christian Diter
Conseiller délégué



Activités Jeunesse

L'accueil de loisirs de Flaxlanden a ouvert ses portes du 7 au 11 avril 2025

Lors de cette semaine d'ouverture, nous avons proposé des thèmes « Vikings » pour les plus de 6 ans et « Dragons » pour les moins de 6 ans.

Au programme fabrication de boucliers, masques de dragon, réalisation d'œufs de dragon et de son nid. Nous avons eu la chance de pouvoir assister à l'arrivée des moutons et des chèvres de l'éco pâturage le mardi 8 avril 2025, dans le pré du presbytère. Les enfants ont pu les voir sortir et être installés dans le pré. Ils ont également eu la possibilité de prendre une photo avec la petite chèvre qui venait de naître auparavant. Le mercredi 9 avril, les enfants du centre sont allés au Center Kids de Wittersdorf, où ils ont passé la journée à faire du toboggan, de la piscine à balles et à se cacher dans tous les coins.



Nous avons fini la semaine, par un cache-cache géant où les vikings devaient trouver les dragons, puis nous avons inversé la chasse.

Devinez qui ont été les vainqueurs ? Les dragons évidemment !

Lors des vacances d'été nous serons ouverts du 7 au 25 juillet 2025.

M.Amélie MAILLOT
Directrice de l'accueil de loisirs de Flaxlanden

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace
et les Communes de Brunstatt-Didenheim, Flaxlanden
et Zillisheim vous présentent

PROGRAMME Jeunesse

De 11 à 17 ans

Mai 2025

PROGRAMME EXTRA SCOLAIRE	
VENDEDI 30 AVRIL ESCALADE À CLIM UP Dep. ZH: 13h10, Flax: 13h15, Brun: 13h25, Did: 13h30 Retour: 17h Tarifs: 10€ / 11€ / 18€ Hors Communes: 19€	VENDEDI 2 MAI BOWLING ET REPAS Dep. ZH: 18h30, Flax: 18h35, Brun: 18h40, Did: 18h45 Retour: 22h Tarifs: 20€ / 21€ / 28€ Hors Communes: 30€
SAMEDI 3 MAI FÊTE DE LA JEUNESSE La deuxième édition de la Fête de la Jeunesse nous invite à Fessenheim! Dep. ZH: 12h15, Flax: 12h20, Brun: 12h30, Did: 12h35 Retour: 17h Tarif: Gratuit	VENDEDI 7 MAI LASER GYM MANAGÉE Dep. ZH: 13h10, Flax: 13h15, Brun: 13h25, Did: 13h30 Retour: 17h30 Tarifs: 10€ / 11€ / 18€ Hors communes: 19€
SAMEDI 10 MAI RANDO AU LAC VERT Dep. ZH: 8h45, Flax: 8h50, Brun: 8h55, Did: 9h Retour: 17h30 Tarif: Gratuit	VENDEDI 14 MAI ATELIER MANIQUETTE Dep. ZH: 13h30, Flax: 13h35, Brun: 13h45, Did: 13h50 Retour: 17h Lieu: Espace jeunesse Zillisheim Tarifs: 2€ / 3€ / 4€ Hors Communes: 5€
VENDEDI 16 MAI SOIRÉE THÉÂTRE ET REPAS Nous irons à l'Entrepôt pour voir "Relax Max" Dep. ZH: 18h, Flax: 18h05, Brun: 18h10, Did: 18h15 Retour: 22h30 Tarifs: 25€ / 26€ / 21€ Hors communes: 29€	SAMEDI 17 MAI 200 DE MARIANNE Dep. ZH: 13h30, Flax: 13h35, Brun: 13h40, Did: 13h45 Retour: 17h Tarif: Gratuit
VENDEDI 21 MAI LINE VITE Dep. ZH: 13h, Flax: 13h05, Brun: 13h10, Did: 13h15 Retour: 17h30 Tarifs: 1€ / 6€ / 9€ Hors communes: 10€	SAMEDI 24 MAI JOURNÉE CITOYENNE DE FLAXLANDEN Dep. ZH: 8h, Flax: 8h05, Brun: 8h10, Did: 8h15 Retour: 15h Tarif: Gratuit
VENDEDI 28 MAI TOURNOI DE BARY FOOT A Dep. ZH: 13h30, Flax: 13h35, Brun: 13h40, Did: 13h45 Retour: 17h Tarif: Gratuit	SAMEDI 31 MAI VISITE DE L'EXPANSE Dep. ZH: 10h, Flax: 10h05, Brun: 10h10, Did: 10h15 Retour: 17h Tarifs: 10 € / 11€ / 12€ Hors Communes: 13€



PROJETS 2024 - 2025

- Animation du local jeunes situé au 8 rue de Didenheim à Zillisheim
- Animation du Foyer du Collège Pierre Pfimlin, à Brunstatt
- Responsabiliser les jeunes dans leurs pratiques de loisirs et les rendre acteurs de leur programme d'animation (concert, théâtre, sport, séjour...)
- Accompagnement des jeunes dans leurs projets (séjour, junior association, club culture, musique...)

INSCRIPTION

Couverture des inscriptions en ligne le vendredi 25 avril à 12h pour les communes de Brunstatt-Didenheim, Zillisheim et Flaxlanden, et à partir du vendredi 2 mai à 12h pour les communes extérieures.

Adhésion 2024-2025

Une adhésion (12€) est obligatoire pour participer aux activités. Elle est valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025. Si la nouvelle adhésion n'a pas encore été renouvelée, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante: saj.bdz@mouvement-rural.org

Une fois la confirmation faite, vous pourrez procéder aux inscriptions via le portail <https://aj-didenheim.brunstatt-pfemlin.fr>

MODALITES D'INSCRIPTION

Vous disposez déjà d'un compte

ETAPE 1: Se connecter sur le portail avec ses identifiants

Pour la 1^{ère} adhésion, contactez nous par email: saj.bdz@mouvement-rural.org

ETAPE 2: Aller sur "Réservation", sélectionner les activités.

ETAPE 3: Attendre le mail de confirmation

ETAPE 4: Régler la facture.

Paiement possible en ligne sur le portail famille, en espèces, par chèque (ordre: FFCD Alsace) ou chèque vacances ANCV.

Vous n'avez pas de compte

ETAPE 1: Aller sur le lien du portail famille

ETAPE 2: Créer votre compte avec les renseignements du responsable légal et du jeune.

ETAPE 3: Activer votre compte via un mail d'activation, reçu dans les minutes qui suivent votre inscription

TARIFS COMMUNES ET EXTERIEUR

Les tarifs sont présentés en trois tranches tarifaires selon le calcul du revenu mensuel de référence N-1 du foyer:

TS < 2300€, TZ: Entre 2300€ et 3000€, T3 > 3000€

et tarif unique en fonction de l'activité pour les communes extérieures.

DIVERS

- Des activités peuvent être annulées ou reportées en cas de mauvaise météo ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
- Des activités peuvent être proposées bien qu'elles ne figurent pas au départ dans le programme (en fonction des projets créés par les jeunes)
- Pour toute annulation qui aura lieu moins de 48h avant l'activité, nous demanderons un justificatif médical pour assurer un remboursement. Sans cela, aucun remboursement ne sera possible.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Anaïs Allmann
07 68 54 72 30
saj.bdz@mouvement-rural.org

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Mulhouse Alsace Agglomération

SAMEDI 17 MAI

2025 L'ODYSSÉE DES MUSÉES

21^e NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

DÉCOUVREZ LES MUSÉES AUTREMENT

CITÉ DU TRAIN - PATRIMOINE SNCF - ÉCOMUSÉE D'ALSACE - MUSÉE ÉLECTROPOLIS - LA GRANGE À BÉCANES - COLLECTION LEMOINE - MUSÉE DE LA MINÉ ET DE LA POTASSE - MUSÉE DE L'IMPRESSION SUR ÉTOFFES - MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MULHOUSE - MUSÉE HISTORIQUE DE MULHOUSE - MUSÉE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE - COLLECTION SCHLUMPF

PROGRAMME



m2A.fr

CITÉ DU TRAIN Écomusée d'Alsace Musée Electropolis BECANES MUSEE DE LA MINÉ ET DE LA POTASSE MUSEE DE L'IMPRESSION SUR ÉTOFFES MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MULHOUSE MUSEE HISTORIQUE DE MULHOUSE MUSEE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE COLLECTION SCHLUMPF

Marche Populaire du Cerf

Lundi de Pentecôte

9 juin 2025



Parcours de 10 km sans difficulté particulière
Parcours adapté de 5 km

Départ de 7h00 à 14h30

Arrivée limitée à 17h00

Départ

Salle des Sports et de la Culture

Allée des Noyers



TERRAIN DE BASKET

SALLE DES SPORTS

Fête de la MUSIQUE

2025

RESTAURATION

- Bar
- Paella
- Saucisses-Frites

AVEC LE GROUPE

OCEAN

Sam. 21 Juin à partir de 19H

FLAXLANDEN

ORGANISÉE PAR:

ACL FLAXLANDEN ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS

Avec le concours de:

HOTO IDOL FLAXLANDEN

Amicale des Sapeurs Pompiers de Flaxlanden

Soirée Quinquette

CASERNE DES POMPIERS - FLAXLANDEN

VENDREDI 4 JUILLET À PARTIR DE 18H30

ANIMATION MUSICALE PAR LE GROUPE ROCK FIVE

CASERNE DE FLAXLANDEN

TARTES FLAMBÉES | BARBECUE
BUVETTE | CRÊPES

Retrouvez-nous sur notre page Facebook:
Amicale des Sapeurs Pompiers de Flaxlanden

Galerie souvenirs



Le repas des Séniors, chez Chriss, reste un moment incontournable et de convivialité.



La St Patrick, une belle réussite pour l'OMSCAP.



A l'occasion de la Journée Mondiale de la Trisomie 21, les enfants de l'école sont venus en classe avec des chaussettes dépareillées. Un geste simple mais fort de sens pour montrer que la différence est une richesse ! Ils ont aussi été sensibilisés à l'inclusion et à l'harmonie de la pluralité.



La commune de Flaxlanden a manifesté son soutien aux actions pour la libération de Cécile Kohler en apposant une banderole sur la façade de la mairie. Nous affirmons également notre solidarité avec les familles de Cécile et de Jacques et notre indignation face à cette violation des droits humains.



Avec le soutien de la municipalité et de Mr Buchmann, les parents d'élèves et les enseignants ont pu réaliser leur projet végétalisation de la cour de l'école avec création de carrés et plantation d'arbustes.

Galerie souvenirs (suite)



Conférences et ateliers nutrition "La bonne assiette", organisés par m2A, se poursuivant en mai et juin sur inscription.



La sortie annuelle des anciens à la Cité du Train. Les seniors captivés par la visite commentée...



"Mangas entre fascination et défiance" : Une conférence très formatrice et surtout interactive qui nous a permis de mieux connaître ce style de BD : le public était ravi !



Les moutons sont de retour pour l'écopâturage. Ils ont été accueillis par les enfants de l'Extrascolaire.



Les conseils municipaux de Hochstatt et Zillisheim sont venus visiter notre Circuit Découverte .



La nuit des étoiles, quelques 100 personnes on pu admirer l'infini et presque au-delà...